



CABANNES

Dossier
socio-économique
et financier

Juillet 2009

www.actionscommunes.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES



CABANNES

Dossier socio-économique

www.actionscommunes.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

POPULATION

	1990	1999	2006
Population *	292	320	342
Variation	28	22	
Evolution moy./an (%)	1,0	1,0	

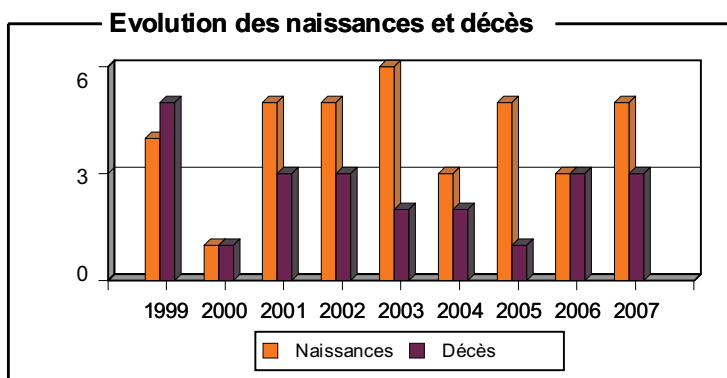
Classement en fonction de la population (2006)

Rangs	départemental	157
	régional	1 136
	national	20 346

* Pop. 1990 et 1999 : populations sans double compte des RGP 1990 et 1999
Pop. 2006 : population municipale issue du RP 2006

Etat civil

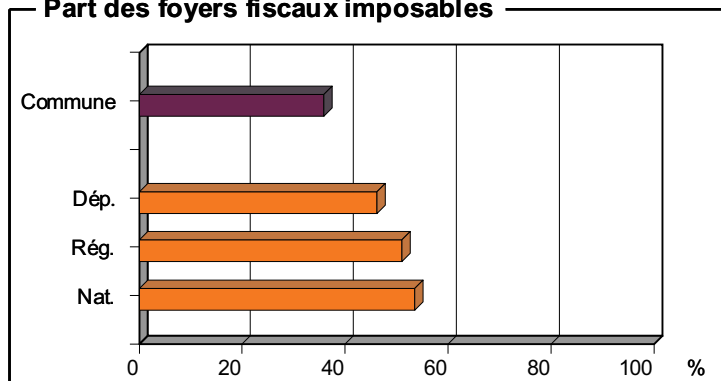
	1999 - 2007	
	Total	Moy. annuelle
Naissances	37	4
Décès	23	3
Solde naturel	14	2



Source : INSEE- Etat civil

REVENUS

Part des foyers fiscaux imposables



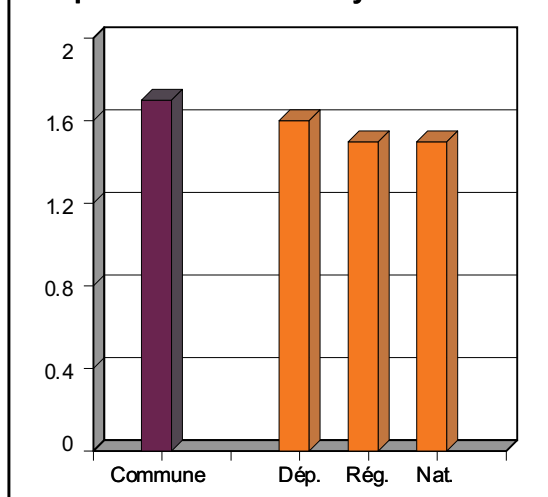
Nombre de foyers fiscaux 206

Foyers imposables (en %) 35,9

Revenus annuels moyens 2006 (en €) par :

	Moyennes **			
	Commune	Dép.	Rég.	Nat.
• Foyer fiscal	15 558	18 758	20 246	21 969
• Foyer fiscal imposable	27 181	29 766	31 014	33 007
Impôt moyen payé par foyer fiscal imposable (€)	873	1 461	1 905	2 391
Retraites et pensions/ Ensemble des revenus (%)	39,5	34,9	29,9	27,1

Ecart entre revenu moyen imposable et revenu moyen



Les données communales peuvent être manquantes par application du secret statistique.

Source : DGFIP (Année 2006)

** Moyennes des communes toutes strates de population confondues

LOGEMENTS

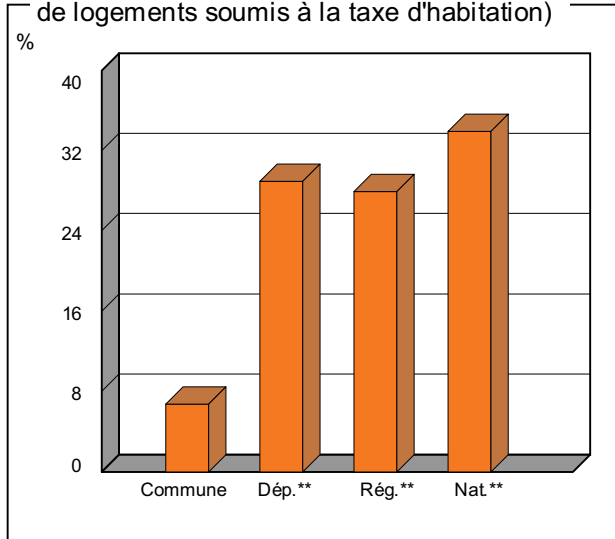
	2001*	2008*
Logts soumis à la T.H. (1)	183	206
Logements sociaux		
Total	8	14
% total logements	4,4	6,8
Bénéficiaires APL		
Total	0	14
% total logements	0	6,8

Logements sociaux : logements appartenant, au 1er janvier des années N-1 des fiches DGF, aux organismes énumérés à l'article L.2334-17 du code général des collectivités territoriales. Ce nombre de logements sociaux ne correspond pas au nombre de logements sociaux recensés dans le cadre de la loi SRU.

Bénéficiaires APL : ayants droit à l'ensemble des Aides Personnalisées au Logement recensés au 30 juin des années N-1 des fiches DGF auprès de la MSA, de la SNCF, de la CNAF et de la RATP.

(1) T.H. = Taxe d'habitation

Bénéficiaires APL en 2008 (en % du total de logements soumis à la taxe d'habitation)



* Source : fiches individuelles DGF 2001 et 2008
** Moyennes ensemble des communes

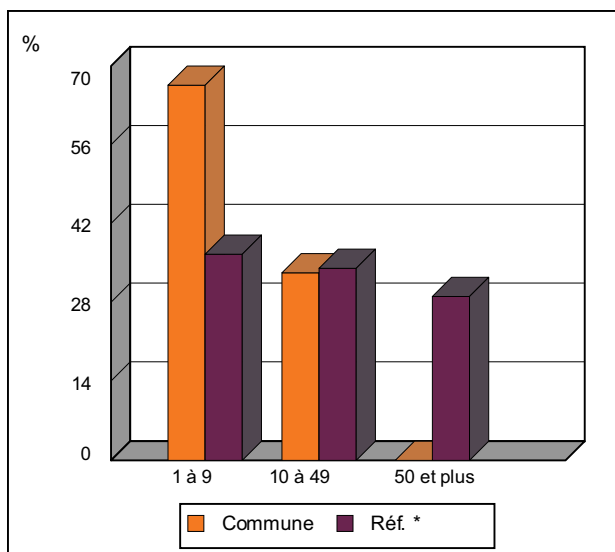
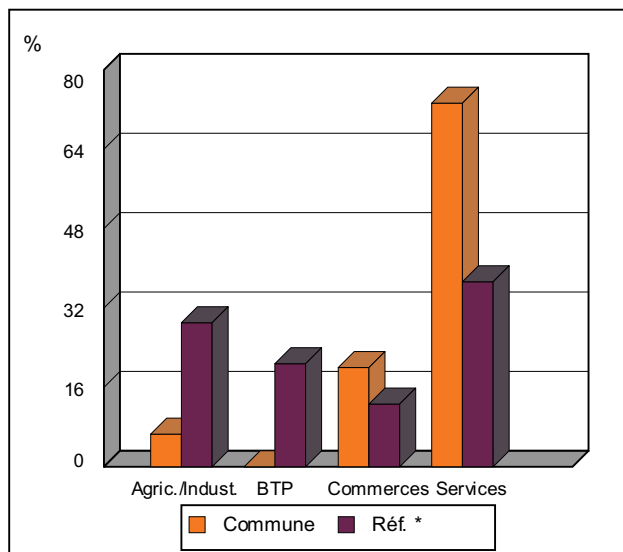
EMPLOIS SALARIES (SECTEUR PRIVE)

Répartition des emplois par branche d'activités

Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Total
Agriculture/Industrie	1	1	2
BTP	0	0	0
Commerces	4	2	6
Services	3	19	22
Total	8	22	30

Répartition des emplois par taille d'établissements

Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Total
1 à 9	8	12	20
10 à 49	0	10	10
50 et plus	0	0	0
Total	8	22	30



Source : INSEE - UNEDIC (Année 2006)

* Moyenne des communes appartenant à la même strate démographique



CABANNES

Dossier financier

www.actionscommunes.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

Les données financières présentées visent à donner une vision de la situation financière d'une commune dans une perspective d'aide à la décision. Dans cette optique, le cadre d'analyse accorde une place centrale à la constitution de l'épargne dont le niveau conditionne celui des investissements futurs.

Pour mettre en évidence les différentes notions d'épargne, il est nécessaire de raisonner en termes de flux réels* et d'opérer quelques retraitements comptables. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont expurgées des produits exceptionnels constitués des cessions d'immobilisations, l'analyse les considère comme des recettes d'investissement.

Il est également souhaitable de neutraliser les opérations particulières comme celles liées à la gestion active de la dette (remboursement anticipé, emprunt de refinancement, ...).

Des ratios moyens permettent d'apprécier par comparaison le niveau de certains agrégats ou indicateurs communaux. Ces valeurs de référence, calculées à partir des comptes de gestion 2007, sont les valeurs moyennes des communes appartenant à la même strate démographique à l'échelon national ou régional. Les ratios en euros par habitant de l'année 2001 sont calculés avec la population totale du recensement de 1999 alors que ceux des années 2006 et 2007 le sont en retenant la population totale de 2006.

Des différences significatives entre les valeurs communales et les valeurs de référence ne doivent pas être automatiquement considérées comme des anomalies. Les écarts peuvent être liés à des situations (appartenance ou non à une structure intercommunale, caractère touristique d'une commune...) et des modes de gestion très divers.

Les ratios ou indicateurs doivent par ailleurs s'analyser dans le temps, il est parfois plus significatif de s'intéresser à l'évolution d'un ratio plutôt qu'à son niveau. C'est pourquoi les valeurs communales sont présentées ici sur 3 années (2001 - 2006 - 2007) et sur une période couvrant 7 années.

Votre Caisse d'Epargne reste à votre disposition pour vous aider à comprendre cette analyse.

* La base de données financières utilisée, constituée des comptes de gestion, ne permet pas d'identifier exhaustivement les mouvements d'ordre. Aussi, certaines valeurs présentées et, plus particulièrement celles concernant les comptes d'immobilisation et de dette, peuvent, le cas échéant, recouvrir des mouvements d'ordre.

MISE EN EVIDENCE DE L'EPARGNE DE GESTION ET DE L'EPARGNE BRUTE

En €/hab.	Commune			Réf. 2007 *	
	2001	2006	2007	Rég.	Nat.
A RRF	708	733	649	719	694
B DRF hors intérêts de la dette	564	551	463	520	505
A - B = C Epargne de gestion	143	182	186	200	190
D Intérêts de la dette	26	23	31	23	20
C - D = E Epargne brute	117	159	155	177	170

Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) et Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) :
Recettes ou dépenses totales hors mouvements d'ordre.

Epargne de gestion :
Elle est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts, à laquelle sont ajoutés les transferts de charges inscrits en mouvement d'ordre. Elle mesure l'épargne dégagée hors mouvements financiers.

Epargne brute :
Elle s'obtient en déduisant les intérêts de la dette de l'épargne de gestion. Elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et, notamment, au remboursement du capital de la dette.

DGF / Population :
Ce ratio donne une appréciation du niveau du principal concours financier de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement, versé aux communes.

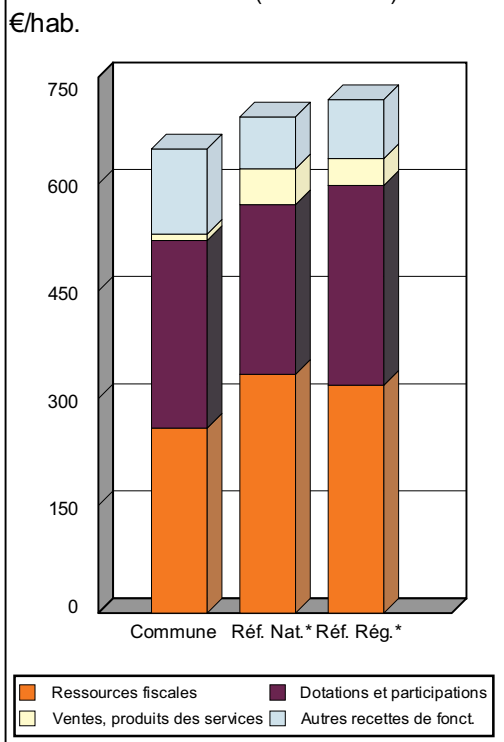
DGF / RRF :
Il permet d'apprécier le degré de "dépendance financière" de la commune par rapport au principal concours financier de l'Etat.

Produit des 4 taxes / RRF :
Ce ratio donne une mesure de l'autonomie financière des communes.

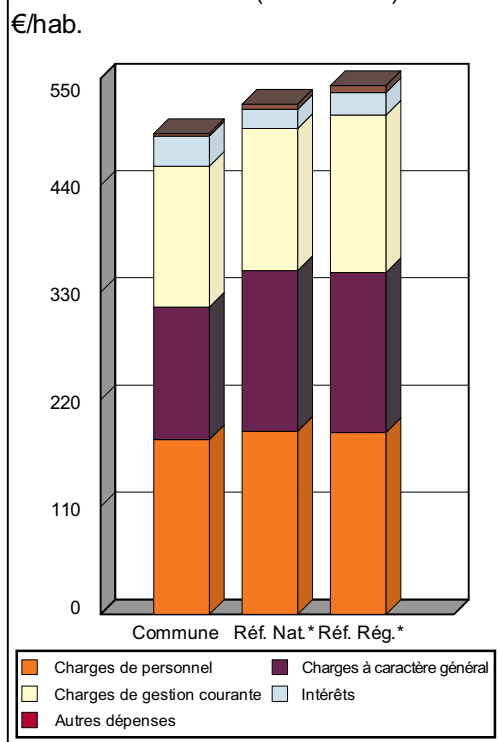
Charges de personnel / DRF :
Ce ratio mesure le poids des dépenses de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur, est entre autres influencé par les modes de gestion des services publics locaux.

Epargne brute / RRF :
Ce ratio, aussi appelé taux d'épargne brute, mesure la part des ressources courantes maintenue disponible pour rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements.

Structure des RRF (année 2007)



Structure des DRF (année 2007)



RATIOS

DGF / Population (€/hab.)

DGF / RRF (%)

Produit des 4 taxes / RRF (%)

Charges de personnel / DRF (%)

Epargne brute / RRF (%)

Commune	Réf. 2007 *		
	2006	2007	Rég.
161	164	223	189
21,9	25,2	31,0	27,3
23,0	27,6	29,6	31,1
42,5	36,4	34,5	35,9
21,7	23,9	24,6	24,5

* Moyenne des communes appartenant à la même strate démographique
Source : DGFIP - Groupe Caisse d'Epargne - BDL Eclocale

EPARGNE DISPONIBLE ET AUTOFINANCEMENT

En €/hab.	Commune			Réf. 2007 *	
	2001	2006	2007	Rég.	Nat.
E Epargne brute	117	159	155	177	170
F Remb. du capital de la dette **	86	84	78	73	61
E - F = G Epargne disponible	31	75	77	104	109
H Annuité payée par des tiers	0	0	0	12	3
G + H = I Autofinancement	31	75	77	116	112

Epargne disponible et Autofinancement :

Ils mesurent l'épargne qui reste disponible pour financer les nouveaux investissements une fois l'annuité de la dette remboursée.

L'épargne disponible s'obtient donc en déduisant de l'épargne brute le remboursement du capital de la dette.

L'autofinancement se distingue de l'épargne disponible par la prise en compte des engagements financiers reçus par la commune.

Annuité / RRF :

Ce rapport donne une mesure du poids des décisions passées de financement de l'investissement sur les recettes courantes d'aujourd'hui.

Intérêts / Capital :

Cet indicateur simple apporte une appréciation de «première approche» de la pérennité ou de l'ancienneté d'une dette. Un ratio élevé signifie que l'on rembourse relativement plus d'intérêts que de capital : dans ce cas, la dette peut être considérée comme jeune. A contrario, si le ratio est faible, la dette s'amortira rapidement.

Encours / Epargne brute :

Ce ratio mesure la capacité de désendettement ou de remboursement de la dette d'une commune. Il exprime le nombre d'années d'épargne brute qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette.

Encours / Population :

L'encours de la dette par habitant donne une appréciation du niveau de l'endettement. En revanche, il n'apporte aucune précision, contrairement au ratio encours/épargne brute, sur la capacité de remboursement. Il ne saurait donc être valablement utilisé isolément.

Encours / RRF :

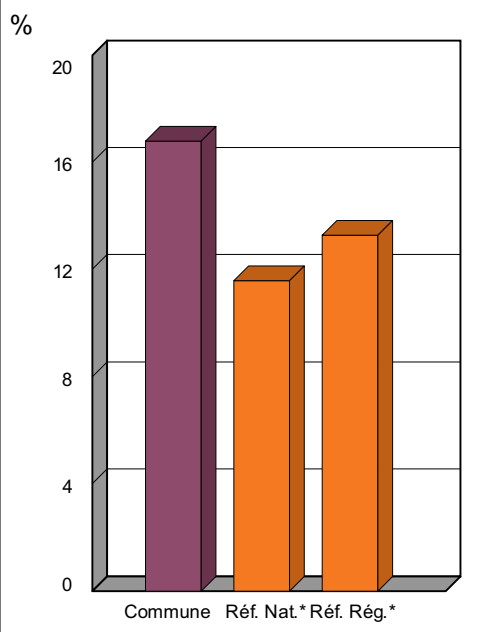
Ce ratio, aussi appelé taux d'endettement, en comparant le stock de la dette aux RRF annuelles participe à l'évaluation du poids relatif de la dette.

ENDETTEMENT ET CHARGE DE LA DETTE

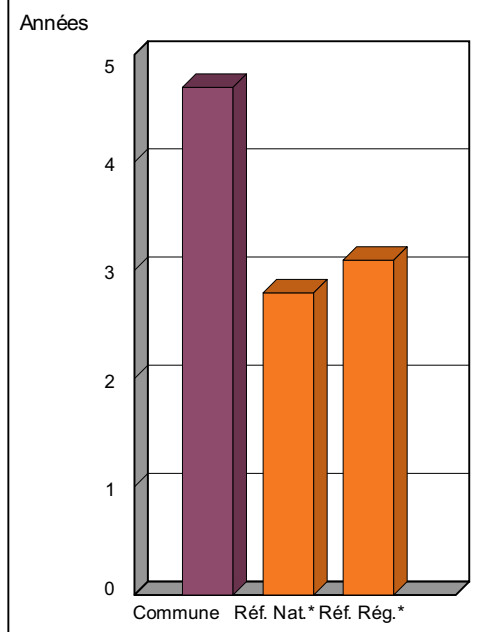
RATIOS

	Commune		Réf. 2007 *	
	2006	2007	Rég.	Nat.
Annuité / RRF (%)	14,6	16,8	13,3	11,6
Intérêts / Remb. du capital de la dette ** (%)	27,0	40,1	31,4	32,8
Encours / Epargne brute (en années)	5,0	4,7	3,1	2,8
Encours / RRF	1,1	1,1	0,8	0,7
Encours / Population (€/hab)	796	722	553	478

Annuité / Recettes réelles de fonctionnement (année 2007)



Encours / Epargne brute (année 2007)



Source : DGFIP - Groupe Caisse d'Epargne - BDL Eclocale

* Moyenne des communes appartenant à la même strate démographique

** Remboursement du capital corrigé des opérations de gestion active de la dette

FISCALITE

LES TAUX D'IMPOSITION

En %	Année 2008		Réf. (Communes + EPCI)		
	Commune seule	Commune + EPCI	Dép.*	Rég.**	Nat.**
Taxe d'habitation	6,35	10,14	8,21	8,74	9,94
Taxe sur le foncier bâti	10,95	17,86	15,27	13,20	14,53
Taxe sur le foncier non bâti	58,22	80,29	66,94	78,72	46,52
Taxe professionnelle	6,03	12,24	14,26	15,19	12,05

LES BASES D'IMPOSITION

En €/hab.	Commune		Réf. (Communes)		
	2001	2007	Dép.*	Rég.**	Nat.**
Taxe d'habitation	845	955	852	805	782
Taxe sur le foncier bâti	605	661	714	591	573
Taxe sur le foncier non bâti	39	31	25	63	113
Taxe professionnelle	351	439	79	285	374

LES PRODUITS FISCAUX

En €/hab.	Commune		Réf. (Communes)		
	2001	2007	Dép.*	Rég.**	Nat.**
Taxe d'habitation	53	61	96	57	66
Taxe sur le foncier bâti	65	72	169	67	70
Taxe sur le foncier non bâti	22	18	17	39	37
Taxe professionnelle	21	26	8	37	32
Total	161	178	290	201	205

Les taux d'imposition :

Les taux d'imposition donnent une lecture simple de la pression fiscale pesant sur les ménages ou les entreprises. Cependant, avec le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre, les taux communaux pris isolément sont de moins en moins représentatifs. Aussi est-il maintenant préférable de comparer les taux consolidés "communes/EPCI" (les contributions fiscalisées des syndicats ne sont pas ici prises en compte).

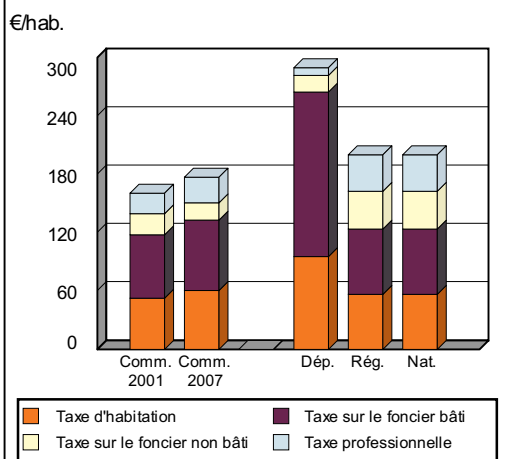
Les bases d'imposition :

Calculées par les services fiscaux, elles reflètent la richesse fiscale d'une commune.

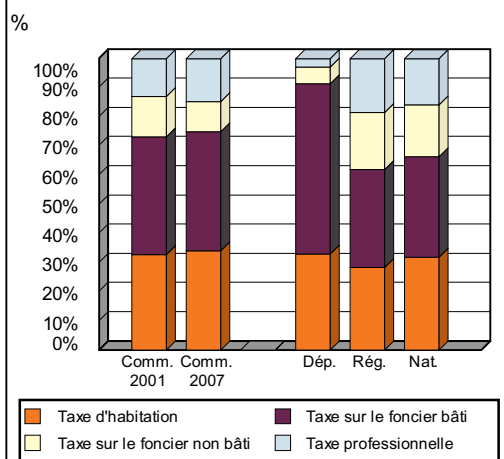
Le produit des 4 taxes :

Il s'obtient en appliquant aux bases d'imposition nettes des quatre taxes, les taux communaux. Pour les communes adhérentes à un EPCI à taxe professionnelle unique, il conviendrait de tenir compte des reversements de taxe professionnelle.

Niveau du produit des 4 taxes



Structure du produit des 4 taxes



* Moyenne des communes toutes strates confondues

** Moyenne des communes appartenant à la même strate démographique

Source : DGFIP - Groupe Caisse d'Epargne - BDL Ecolocale

FISCALITE

EVOLUTION DES PRODUITS FISCAUX

	2003 / 2002	2004 / 2003	2005 / 2004	2006 / 2005	2007 / 2006
Ensemble des taxes (K€)	3	3	2	0	4
Evolution (en %)	5,1	5,1	2,6	-0,6	6,3

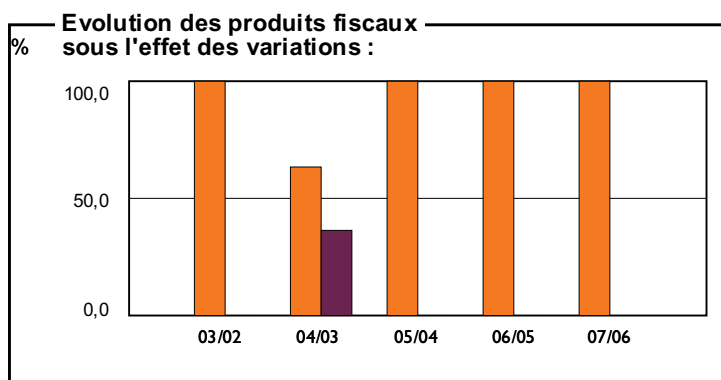
	Totale	Moy. Annuelle
Evolution des produits fiscaux 2002-2007	19,8 %	3,7 %

DECOMPOSITION DE L'EVOLUTION DES PRODUITS FISCAUX : PART EFFETS BASES ET TAUX

En %	2003 / 2002	2004 / 2003	2005 / 2004	2006 / 2005	2007 / 2006
Part effet taux dans l'évolution de l'ensemble des produits	0,0	36,5	0,0	0,0	0,0

Sur la période 2002/2007, les produits fiscaux ont progressé de :

89,5 %	sous l'effet de l'évolution des bases
10,5 %	sous l'effet de l'évolution des taux



TAXE D'HABITATION

Année 2007 en €	Commune	Dép.*	Rég.**	Nat.**
Valeur locative brute moyenne	2 001	2 337	1 801	1 889
Cotisation moyenne taxe d'habitation	123	244	124	151

INDICATEURS (Source : DGCL - état de notification de la DGF 2008)

	Commune	Nat.
Potentiel fiscal (€/hab.)	353	793
Potentiel financier (€/hab.)	478	518
Effort fiscal	1,21	1,01

Valeur locative moyenne brute :

Les bases d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie reposent sur l'évaluation de la valeur locative des logements. Exprimée en moyenne, elle permet de comparer la valorisation des logements d'une commune à l'autre. Au même titre que le taux d'imposition, elle constitue un des éléments d'appréciation de la pression fiscale.

Cotisation moyenne de taxe d'habitation :

Elle est obtenue en appliquant à la valeur locative brute moyenne, le taux communal de la taxe d'habitation. Cette valeur permet aussi de comparer le poids de la taxe d'habitation entre communes.

Effets bases et taux :

Ils permettent d'identifier et d'analyser les origines de l'évolution des produits fiscaux. L'effet bases mesure l'évolution du produit fiscal due à l'évolution de la matière imposable (logements, activités économiques ...) et l'effet taux l'évolution des produits fiscaux qui découle de la variation des taux d'imposition votés.

Potentiel fiscal :

Il mesure la richesse fiscale d'une commune. Il s'obtient par application des taux moyens d'imposition nationaux aux bases d'imposition communales.

Potentiel financier :

Il s'obtient en majorant le potentiel fiscal de la dotation forfaitaire, principale dotation de la DGF. Il permet de comparer la richesse financière des communes.

Effort fiscal :

Il mesure la pression fiscale qui pèse sur les seuls ménages (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

FINANCEMENT DE L'EQUIPEMENT ET FONDS DE ROULEMENT

En €/hab.	Commune			Réf. 2007 *	
	2001	2006	2007	Rég.	Nat.
J DRI hors remb. du capital	175	538	522	391	375
dont équipement brut	175	538	522	383	366
I Autofinancement	31	75	77	116	112
K Emprunts (hors gestion de dette)	6	1	4	91	83
L Autres recettes d'invest.	72	110	394	195	194
dont cessions d'immo.	0	0	105	40	38
dont subv. et participations	72	110	289	153	153
M Solde op. gestion active dette	0	0	0	0	0
N Variation fonds de roulement	-67	-351	-47	10	15

N = I+K+L+M-J

DRI hors remb. du capital :
Il s'agit des dépenses d'investissement, hors remboursement du capital de la dette, qui participent à l'accroissement du patrimoine. Elles sont financées par l'autofinancement, l'emprunt ou les autres recettes d'investissement. Ces dernières comprennent essentiellement les subventions ou participations telles que le FCTVA et les cessions d'immobilisation. Ces dernières bien que comptabilisées en section de fonctionnement, sont considérées dans l'analyse comme des ressources participant au financement des dépenses d'équipement.

Equipement brut :

Il s'agit des dépenses d'acquisition et de renouvellement du patrimoine physique communal.

DRI / RRF :

Ce ratio, aussi appelé taux d'équipement, permet d'apprécier l'effort d'équipement de la collectivité au regard de ses ressources courantes. Compte-tenu de la volatilité des immobilisations d'une année sur l'autre, il doit être interprété avec prudence.

Fonds de roulement :

Il donne une photographie du résultat comptable au 31 décembre d'une année. Pour apprécier son niveau, il est généralement exprimé en jours de dépenses réelles totales.

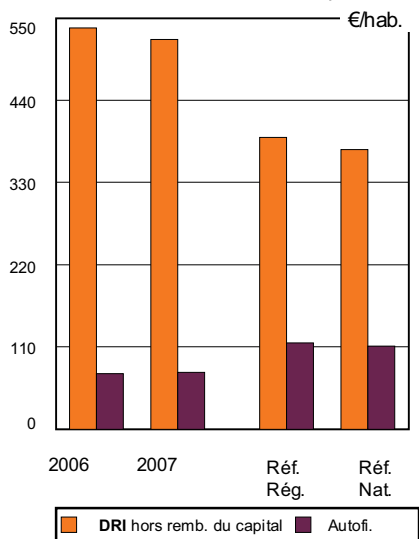
Variation du fonds de roulement :

Négative, elle participe au financement des dépenses d'équipement; positive, elle abonde le fonds de roulement.

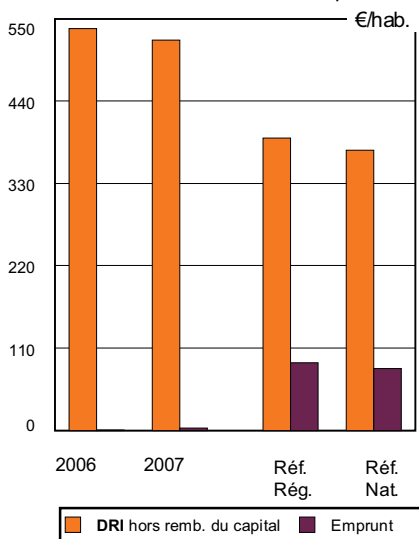
Solde opérations de gestion active de la dette :

Il est composé de l'ensemble des opérations financières, tant en recettes qu'en dépenses, qui se rapporte à la gestion active de la dette (remboursement anticipé de la dette, emprunt de refinancement...)

Part de l'autofinancement dans le financement des DRI hors remb. du capital



Part de l'emprunt dans le financement des DRI hors remb. du capital



RATIOS

	Commune		Réf. 2007 *	
	2006	2007	Rég.	Nat.
Equipement brut / RRF (%)	73,4	80,5	53,2	52,7
Autofinancement / DRI hors remb. du capital (%)	13,9	14,7	29,7	30,0
Emprunts / DRI hors remb. du capital (%)	0,3	0,8	23,2	22,2
Fonds de roulement fin d'année				
- En jours de dépenses totales	16,6	2,6	157,9	161,9
- En jours de dépenses de fonctionnement	34,7	5,8	293,1	296,5

* Moyenne des communes appartenant à la même strate démographique
Source : DGFIP - Groupe Caisse d'Epargne - BDL Ecocale

www.actionscommunes.fr



**GROUPE
CAISSE D'ÉPARGNE**